



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°69**

FÉVRIER
2026

L'activité résiste mais crée moins d'emplois

SYNTHÈSE

L'économie lyonnaise entame l'année 2026 dans un climat toujours incertain mais demeure favorablement orientée. L'activité est hétérogène : l'industrie se stabilise, la construction poursuit son repli, les services marchands résistent mais sans retrouver un rythme soutenu.

Sur le marché du travail, l'emploi salarié stagne après plusieurs années d'augmentation, marqué par un recul des contrats en alternance ; les services aux particuliers demeurent orientés à la hausse. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente, sous l'effet conjugué de la conjoncture et de l'élargissement des publics inscrits. Les jeunes et les personnes durablement éloignées de l'emploi sont particulièrement concernés.

Les créations d'entreprises se maintiennent à un niveau élevé, tandis que les procédures collectives continuent de progresser, signe de fragilités persistantes. L'immobilier d'entreprise présente un bilan contrasté : forte atonie sur les bureaux, activité plus soutenue pour les locaux d'activité.

Le focus proposé par la DDETS du Rhône vient apporter un éclairage inédit sur les plans de sauvegarde de l'emploi en 2025 : établissements concernés, tailles d'entreprise, secteurs d'activité.

Achevé de rédiger 20 février 2026

Focus : Les plans de sauvegarde de l'emploi	2
Le contexte économique	3
Les emplois salariés privés	4
Les recrutements	6
Les demandeurs d'emploi	8
Le taux de chômage	10
Les bénéficiaires du RSA	11
Les créations d'entreprise	12
Les procédures collectives	13
L'immobilier d'entreprise	14
Actualités des entreprises	15

Focus : Les plans de sauvegarde de l'emploi en 2025

Rédigé par :



Clés de lecture

Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) : procédure obligatoire pour toute entreprise d'au moins 50 salariés procédant au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours. Il vise à limiter le nombre des licenciements, notamment par des mesures sociales d'accompagnement au reclassement tant en interne qu'en externe.

Licenciement pour motif économique : rupture du contrat initiée par l'employeur pour des raisons non inhérentes à la personne du salarié, résultant de difficultés économiques, de mutations technologiques, de restructuration nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité ou de cessation d'activité.

Procédure collective : sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire.

Grande entreprise (GE) : plus de 5 000 emplois équivalent-temps plein (ETP)

Entreprise de taille intermédiaire (ETI) : entre 250 et 4 999 ETP

Petite et moyenne entreprise (PME) : moins de 250 ETP

Périmètre : établissements impactés par un PSE implantés dans la circonscription départementale du Rhône

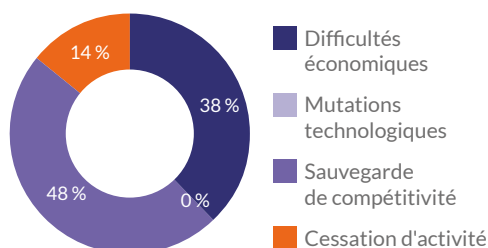
Source : applicatif RUPCO, Ministère du travail

Plus d'établissements impactés mais moins de salariés visés par un licenciement économique et des entreprises en meilleure santé financière

En 2025, 113 établissements du Rhône ont été impactés par une réduction d'effectif dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, soit 1 732 emplois supprimés. Ils étaient 87 établissements en 2024 pour 1 959 emplois supprimés. En 2025, il y a donc eu plus d'établissements impactés mais moins de réduction d'effectif (-11 %).

Les entreprises sont globalement en meilleure santé financière qu'en 2024 : seulement 33 % sont en procédure collective (contre 44 % en 2024). La moitié des entreprises se réorganisent afin de sauvegarder leur compétitivité.

Raisons des licenciements pour motif économique en 2025



Des établissements en majorité rattachés à des PME ou ETI ayant leur siège dans le Rhône ou en Île-de-France

En 2025, 41 établissements impactés sur 113 sont rattachés à une entreprise ayant son siège social dans le Rhône, et 44 rattachés à un siège en Île-de-France. En 2024, 30 établissements impactés sur 87 étaient rattachés à un siège social dans le Rhône, et 30 à un siège en Île-de-France.

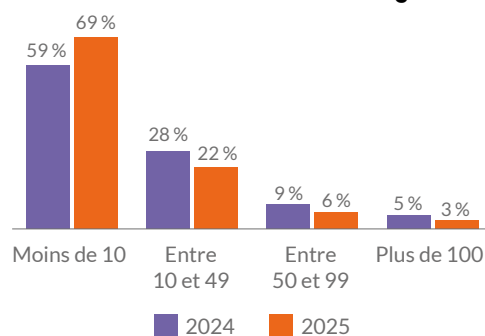
En 2025, seulement 6 établissements appartiennent à des grandes entreprises (contre 14 en 2024), 61 à des ETI, 46 à des PME.

Des établissements impactés en majorité par moins de 10 licenciements et principalement dans les secteurs tertiaires

Une entreprise (SIREN) peut posséder plusieurs établissements (SIRET) sur le territoire national et à ce titre être soumise à l'obligation de mettre en place un PSE, bien que chaque établissement impacté envisage moins de 10 licenciements. En 2025, 69 % des établissements présentent un impact inférieur à 10 licenciements envisagés (contre 59 % en 2024). Seuls trois établissements présentent plus de 100 licenciements envisagés.

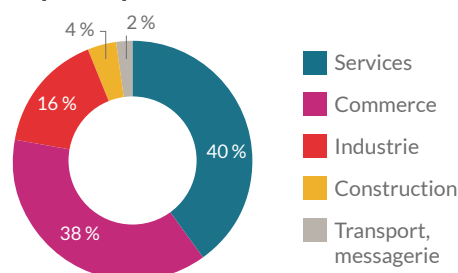
Les secteurs d'activité des services et du commerce sont plus représentés parmi les établissements impactés par une réorganisation que ceux de l'industrie ou de la construction. Une des explications peut résider dans la taille des entreprises parmi les secteurs d'activité, tissu de TPE dans l'industrie et la construction notamment, alors qu'un PSE ne concerne que les entreprises de plus de 50 salariés.

Répartition des établissements selon le nombre de licenciements envisagés



Clé de lecture : en 2025, 69 % des établissements envisageaient moins de 10 licenciements

Secteurs d'activité des établissements impactés par un PSE en 2025





Le contexte économique

Sources

- Banque de France, *Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes*, janvier 2026
- Banque de France, *Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan 2025 et perspectives 2026*
- CCI Auvergne-Rhône-Alpes, *Conjoncture TPE-PME*, février 2026
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes, *Note de conjoncture régionale*, n°50, janvier 2026
- Urssaf, *Stat'ur Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes*, n°57, janvier 2026
- Insee, *Note de conjoncture*, 17 décembre 2025

Un bilan 2025 en demi-teinte

L'année 2025 se termine sur un bilan mitigé. L'enquête annuelle de la Banque de France en Auvergne-Rhône-Alpes fait état d'une évolution négative des chiffres d'affaires 2025 en volume dans les trois secteurs étudiés (industrie, services marchands, construction), malgré une légère reprise en fin d'année. En valeur, les chiffres d'affaires sont stables dans l'industrie (+0,1 %), en hausse dans les services marchands (+1,5 %) mais en baisse dans la construction (-1,4 %).

Au sein de l'industrie, quelques secteurs enregistrent de meilleurs résultats : les « autres industries manufacturières » (qui comprennent la réparation et l'installation de machines, les fournitures à usage médical, les articles de sport, la bijouterie-joaillerie...) affichent une hausse de 8 % des chiffres d'affaires en valeur, les industries agroalimentaires +4 % et l'industrie chimique +1 %, malgré une stagnation des volumes. Les chiffres d'affaires sont en revanche en recul important dans les industries textiles (-4 %) et caoutchouc-plastique (-3 %), entraînés par la baisse des volumes. L'activité des services marchands a mieux résisté. Les activités informatiques enregistrent la plus forte hausse de chiffre d'affaires (+4 %) mais l'hébergement-restauration et le transport-entrepôt progressent seulement de 1 %. Dans la construction, les volumes d'affaires sont en retrait, en particulier dans le gros œuvre (-3,3 %).

Ce bilan mitigé est partagé par l'enquête de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes auprès des très petites, petites et moyennes entreprises de la région : 37 % des répondants évoquent une baisse de chiffre d'affaires en 2025 et 34 % une hausse. Deux tiers des entreprises jugent leur trésorerie satisfaisante, avec des améliorations notées dans le BTP et dans le commerce de détail mais une détérioration dans l'hébergement-restauration et dans l'industrie. Comme la Banque de France, la CCI souligne une situation dégradée des investissements, 31 % des entreprises ayant renoncé à tout ou partie des investissements prévus en 2025.

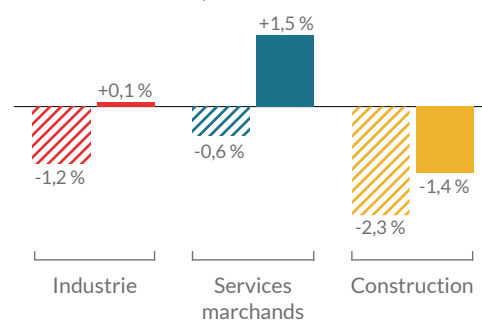
Une reprise modérée en 2026 ?

Les trois quarts des petites et moyennes entreprises interrogées par la CCI ne sont pas confiantes dans la situation économique globale. Dans ce contexte, l'anticipation d'une stabilité de l'activité au premier semestre 2026 prédomine, alors que 17 % des entreprises entrevoient une hausse et 34 % une baisse d'activité. Les anticipations des entreprises exportatrices se dégradent particulièrement.

Les entreprises interrogées par la Banque de France se montrent plus optimistes, tablant sur une reprise modérée de l'activité en 2026, en volume comme en valeur, dans les trois secteurs étudiés : +3,5 % en valeur dans l'industrie, +2,6 % dans les services marchands et +1,9 % dans la construction. Les chefs d'entreprise sont par ailleurs moins nombreux que l'an passé à anticiper une baisse de leurs marges en 2026. En revanche, les prévisions d'investissements restent prudentes, avec une évolution légèrement positive dans l'industrie (+4 %), stable dans les services (+0,2 %) mais en baisse dans la construction -14 %).

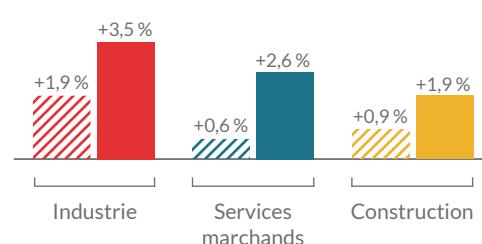
Évolution des chiffres d'affaires* en 2025

Hachuré : en volume ; plein : en valeur



Prévisions d'évolution des chiffres d'affaires en 2026

Hachuré : en volume ; plein : en valeur



Source : Banque de France, *Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan 2025 et perspectives 2026*

* Production pour la construction

Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : effectif salarié en fin de trimestre de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. Les effectifs apprentis sont inclus, mais pas les effectifs intérimaires.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CTM : conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

L'emploi stagne, l'alternance diminue

Après une légère hausse au deuxième trimestre, l'emploi salarié privé hors intérim stagne au troisième trimestre dans le carré métropolitain (-0,1 % en un an sur le périmètre figurant sur la carte). Il représente 1,234 million d'emplois. Cette stagnation s'explique en partie par le recul des contrats d'apprentissage, dont les conditions financières sont désormais moins favorables pour les employeurs. Au niveau national, la Dares estime que la baisse des contrats en alternance contribue pour près des deux tiers à la baisse de l'emploi entre le deuxième et le troisième trimestre.

La métropole de Lyon, qui accueille la moitié des emplois du carré métropolitain, enregistre une diminution de 0,3 % des effectifs salariés, soit 1 980 emplois en moins en un an. D'autres EPCI connaissent des reculs plus marqués : les CC de la Plaine de l'Ain (-0,6 %), Entre Bièvre et Rhône (-1,2 %) et Beaujolais Pierres dorées (-2,1 %). Les autres EPCI partenaires de l'Agence d'urbanisme affichent des effectifs salariés en hausse en un an, particulièrement les CC des Vallons du Lyonnais (+2,7 %) et de la Côtière à Montluel (+3,0 %).

BTP et services aux entreprises en recul

À l'échelle du carré métropolitain, le plus fort recul des effectifs salariés concerne le BTP

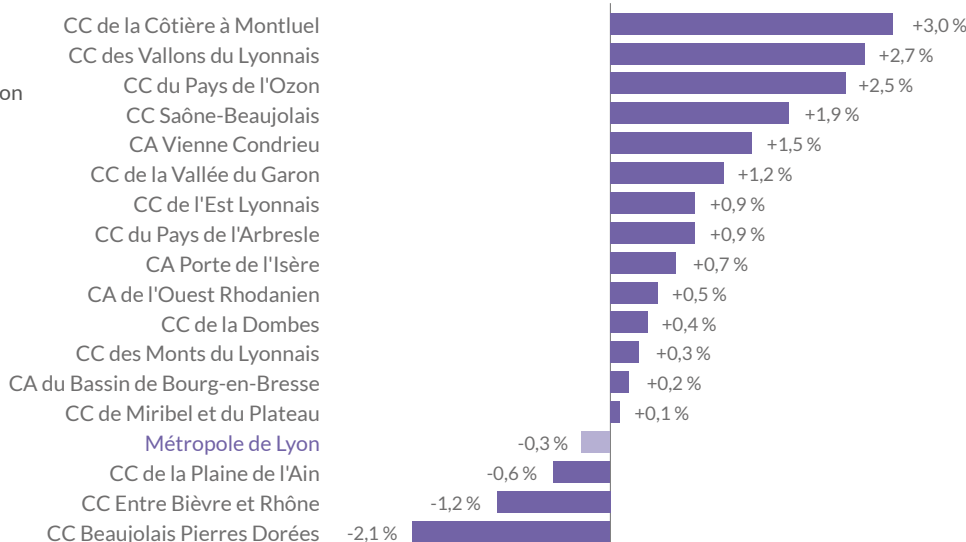
(-1,7 %, soit -1 640 emplois en un an). La diminution est moins rapide pour le commerce de détail (-0,3 %, -260) et les services aux entreprises, finance, immobilier (-0,3 %, -1 010). À l'inverse, les effectifs progressent dans le commerce de gros et automobile (+0,3 %, +290) et surtout dans les services aux particuliers (+0,7 %, +1 840).

Le recul des effectifs dans le BTP concerne de nombreux EPCI, notamment la métropole de Lyon (-2,3 %), la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse (-4,6 %) ou la CC Saône Beaujolais (-5,2 %). Le recul dans les services aux entreprises, secteur qui regroupe un quart des emplois du carré métropolitain, est principalement lié à la baisse dans la métropole de Lyon (-0,6 % et -1 490 emplois), qui touche notamment les activités de services administratifs et de soutien, les activités scientifiques et techniques et les activités informatiques. La hausse des effectifs dans les services aux particuliers, qui concerne la quasi-totalité des EPCI adhérents, est tirée par la forte progression des emplois dans l'action sociale et l'hébergement médico-social, ainsi que dans les activités pour la santé humaine.

L'emploi dans l'industrie, énergie, environnement est quasiment stable à l'échelle du carré métropolitain (-0,1 % en un an) comme de la métropole de Lyon (+0,1 %). Il progresse notamment dans la CC de la Vallée du Garon (+3,3 %). Des baisses d'effectifs concernent particulièrement l'industrie chimique, l'habillement-textile-cuir et le bois-papier.

Évolution de l'emploi salarié privé en un an

Évolution entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025

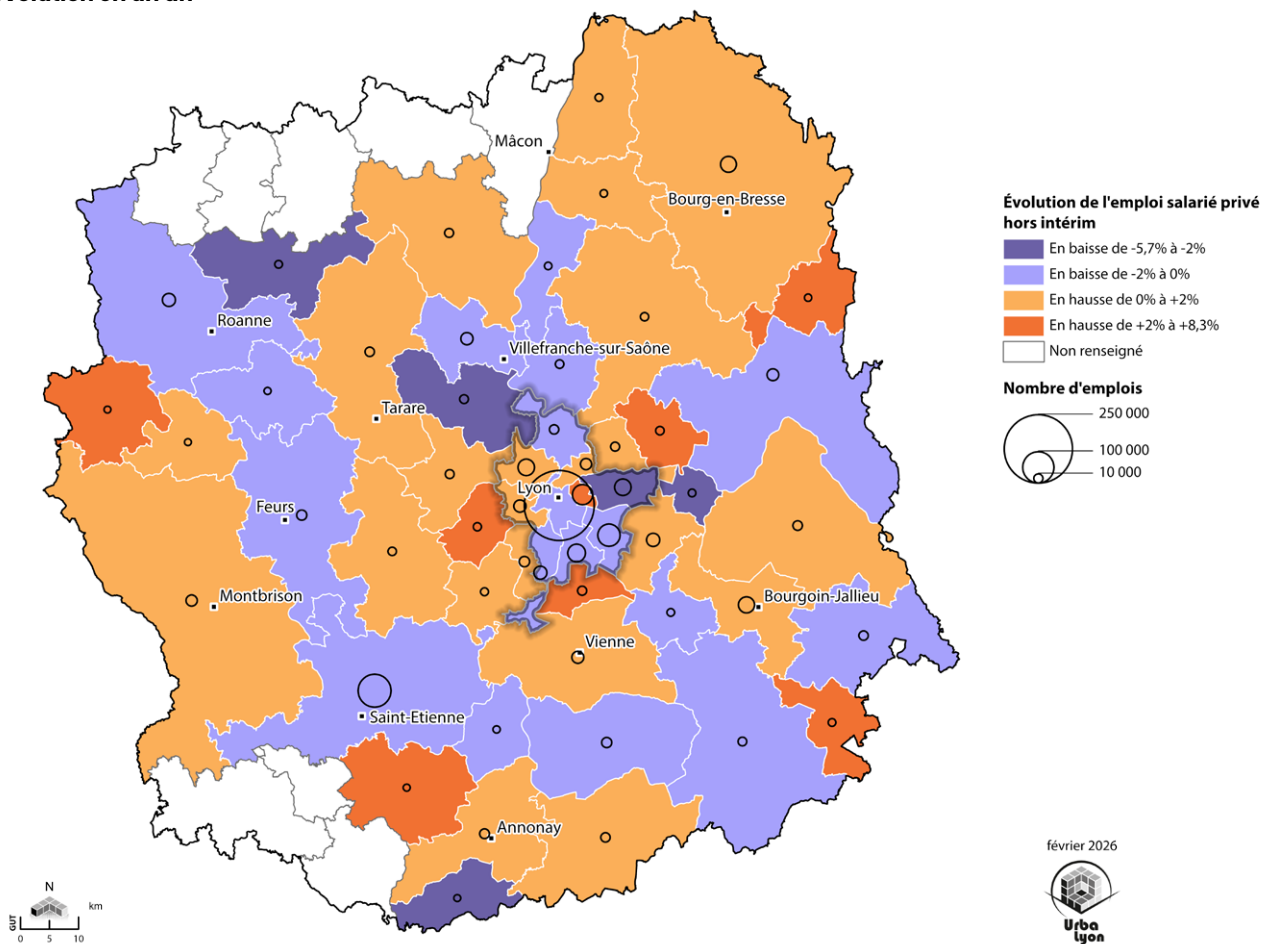




Emploi salarié privé au troisième trimestre 2025 et évolution en un an par secteur

	Emplois T3 2025	Industrie, énergie, environnement	BTP	Commerce de gros et automobile	Commerce de détail	Transports - logistique	Services aux entreprises, finance, immobilier	Services aux particuliers	Ensemble
MÉTROPOLE DE LYON	636 429	+44	-906	+86	-142	-235	-1 491	+667	-1 977
CA PORTE DE L'ISÈRE	42 110	-159	+44	-22	+64	+359	+131	-125	+292
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	41 215	-71	-166	-13	-44	+3	+368	-0	+77
CC DE L'EST LYONNAIS	29 076	+195	+7	+91	-27	+23	-230	+208	+267
CA VIENNE CONDRIEU	23 324	+46	+153	+7	+24	-19	-5	+148	+354
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	22 552	-70	-13	+8	-26	-15	-28	-2	-146
CC DE LA VALLÉE DU GARON	16 187	+119	+25	0	-3	-33	+34	+52	+194
CC ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE	15 466	0	-78	-107	+43	+3	+10	-54	-183
CA DE L'OUEST RHODANAIEN	11 852	-45	-34	-42	+54	-25	+57	+94	+60
CC DU PAYS DE L'OZON	10 442	+8	+46	+33	+64	+63	+77	-41	+250
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	10 290	-48	+28	-16	+84	-23	-8	-4	+13
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	9 584	-10	-50	-18	-8	+12	+67	+189	+182
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	9 493	-20	-4	-12	+5	+8	+51	+54	+82
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	8 557	-15	-105	-1	+3	-7	-82	+20	-187
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	7 826	+124	+1	+95	+6	+50	-43	-3	+230
CC DES MONTS DU LYONNAIS	7 170	-36	+17	-2	+11	+3	+20	+12	+25
CC DE LA DOMBES	6 888	+19	-39	+8	+6	-19	-13	+64	+26
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	6 208	+30	-12	+13	+24	+1	+61	+46	+163

Nombre d'emplois salariés privés au troisième trimestre 2025 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an





Les recrutements

Clés de lecture

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelle que soit la durée du contrat de travail. Ne sont comptés ici que les contrats d'au moins un mois hors intérim.

Source : Open data France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (<https://www.observatoire-emploi-ara.fr/donnees-localisees/demande-emploi/auvergne-rhone-alpes/france-metropolitaine/202412-F28-F32>) - Urssaf, CCMSA. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

La poursuite du recul des embauches

En 2025, le nombre de recrutements diminue pour la troisième année consécutive, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2024. Ainsi, dix des dix-huit intercommunalités étudiées enregistrent une baisse (contre quinze en 2024). Parmi celles qui présentent les dynamiques les plus positives : la CC Saône-Beaujolais (+7,7 % en un an), la CA de l'Ouest Rhodanien (+7,3 %), la CC des Vallons du Lyonnais (+6,2 %) ou encore la CC du Pays de l'Ozon (+4,7 %). Dans la CC Saône-Beaujolais, la hausse est portée par les secteurs des services et de l'industrie. Dans la CA de l'Ouest Rhodanien, ce sont les embauches dans les services et dans une moindre mesure la construction qui ont crû le plus (respectivement +12,9 % et + 4,2 % en un an). Dans la CC des Vallons du Lyonnais, les recrutements ont augmenté dans l'ensemble des secteurs excepté le commerce.

Dans les huit autres intercommunalités, des baisses sont observées, allant de -0,2 % dans la CC de Miribel et du Plateau à -11,3 % dans la CC des Monts du Lyonnais, qui est également le territoire dans lequel le nombre d'embauches a été le plus faible (2 490 en un an). Le mouvement de baisse s'atténue nettement dans la métropole de Lyon (-4,8 %), faisant suite à une forte diminution de 8,1 % en 2024.

La métropole de Lyon est le premier territoire recruteur en 2025 avec 278 460 embauches. Les CA Porte de l'Isère et du Bassin de Bourg-en-Bresse occupent les 2^e et 3^e rangs avec 17 490 et 17 450 embauches dans l'année.

Les services toujours largement majoritaires

Le secteur des services constitue le premier secteur recruteur dans l'ensemble des intercommunalités étudiées. La part culmine dans la métropole de Lyon avec 75 %. Dans les CC de Miribel et du Plateau, de la Côte à Montluel et d'Entre Bièvre et Rhône les embauches sont plus diversifiées et la part des services représente au plus la moitié du total des embauches. Ainsi, le territoire de la CC de la Côte à Montluel propose un recrutement

sur cinq dans l'industrie et un sur cinq dans le commerce, celui de la CC de Miribel et du Plateau 28 % dans le commerce et celui de la CC d'Entre Bièvre et Rhône 23 % dans le commerce et 14 % dans la construction.

Le nombre des embauches dans les services est en recul dans la moitié des EPCI étudiés, y compris dans la métropole de Lyon (-3,5 %). Parmi les neuf EPCI qui enregistrent des hausses, les plus fortes concernent la CA de l'Ouest Rhodanien (+12,9 %), la CC Saône-Beaujolais (+10,4 %) ou la CC des Vallons du Lyonnais (+10,2 %).

Commerce ou industrie en deuxième position

Le commerce est le 2^e secteur recruteur dans 13 intercommunalités sur 18, parfois avec des valeurs quasi égales au secteur industriel comme dans la CC de la Côte à Montluel et la CC du Pays de l'Arbresle. Sa part atteint au moins un quart des déclarations d'embauche dans les CC de Miribel et du Plateau et du Pays de l'Ozon. Dans douze territoires, les recrutements dans le commerce diminuent ; les baisses les plus marquées s'observent dans les CC des Vallons du Lyonnais (-16 %) et la CC de la Dombes (-15,7 %). La métropole de Lyon enregistre également un recul des recrutements dans le commerce (-7,7 %).

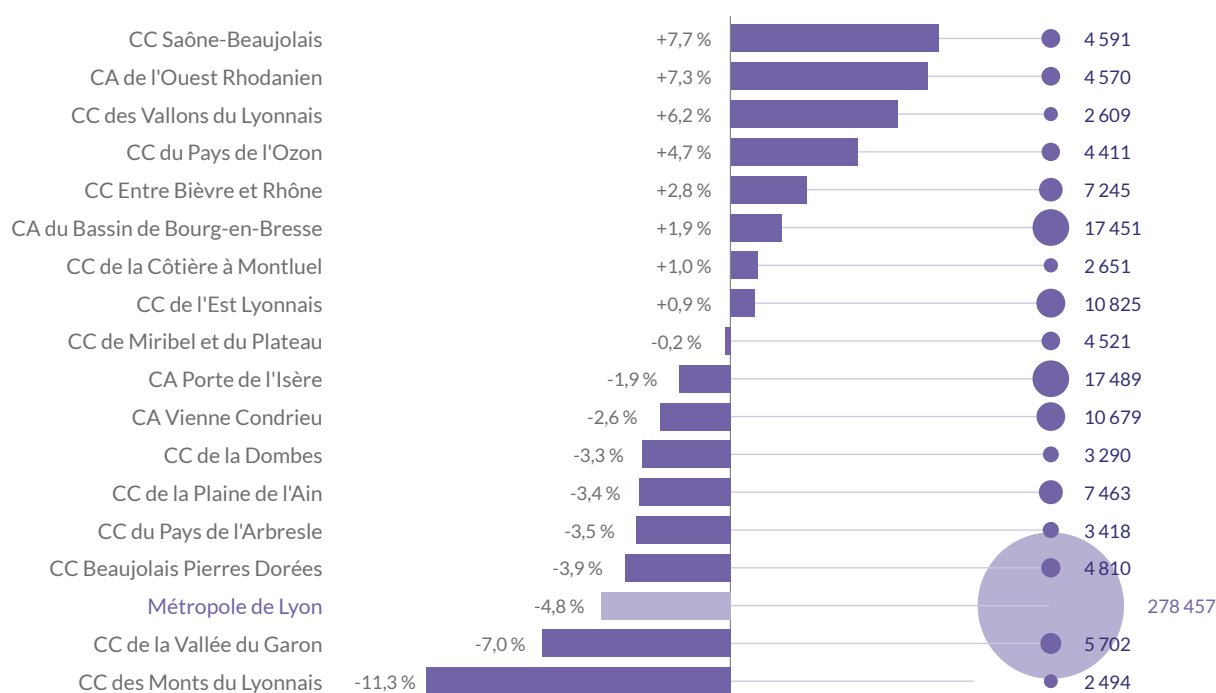
L'industrie arrive au 2^e rang des secteurs les plus recruteurs dans cinq intercommunalités. Celles où la part de l'industrie dans les embauches est la plus élevée sont la CC de la Côte à Montluel (21 %) et la CC de la Plaine de l'Ain (19 %). Le nombre d'embauches dans l'industrie a crû dans cinq intercommunalités (jusqu'à +22,6 % dans la CC de la Dombes et +17,9 % dans la CC Saône-Beaujolais). La métropole de Lyon connaît quant à elle une baisse de 6,6 % en un an. Certains EPCI accusent une forte baisse comme la CC des Monts du Lyonnais et la CC du Pays de l'Arbresle (respectivement -21,7 % et -19,6 %).

Parmi les 18 EPCI étudiés, la restauration traditionnelle et/ou la restauration de type rapide font partie des trois premiers secteurs recruteurs dans 11 d'entre eux.

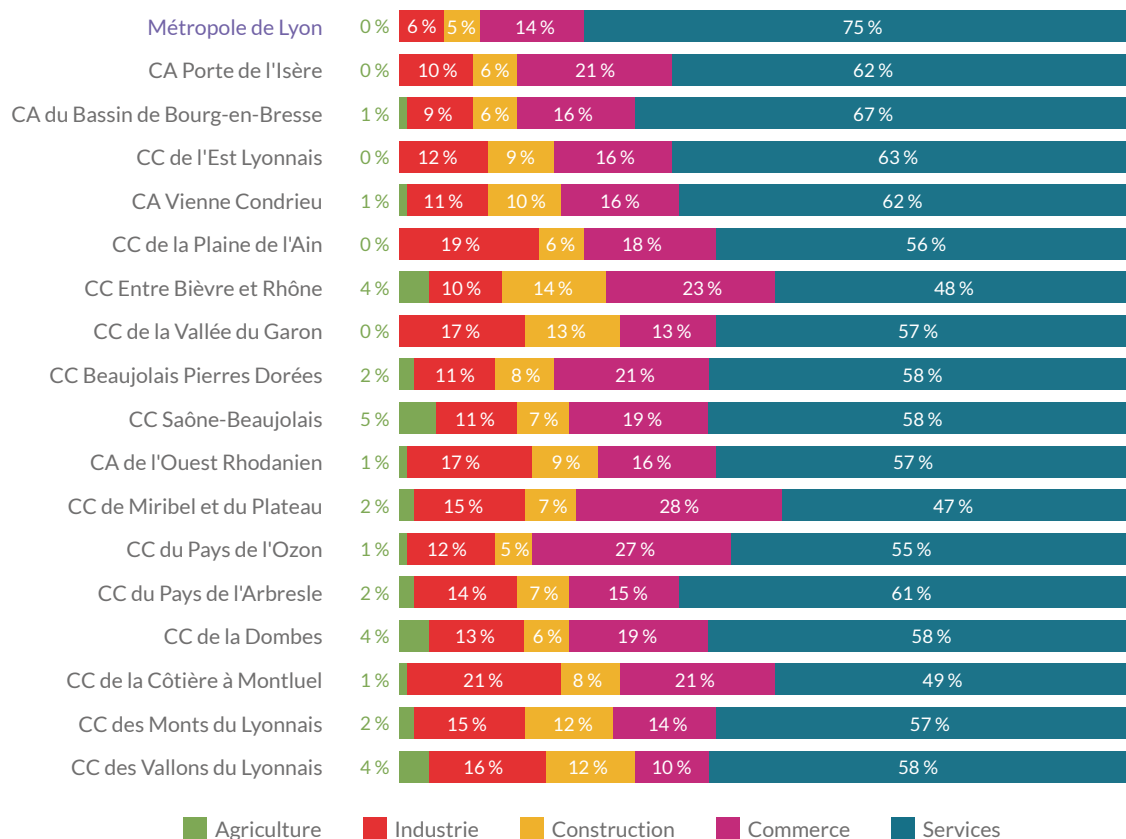


Nombre de recrutements en 2025 et évolution

par rapport à l'année 2024



Répartition des recrutements par grands secteurs en 2025





Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Sources : France Travail – STMT et Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) : données brutes

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Définitions

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois).

EPCI : établissement public de coopération intercommunale.

Avertissement

Avec la loi Plein emploi entrée en vigueur en janvier 2025, trois publics qui n'étaient pas toujours comptabilisés sur les listes de France Travail sont désormais inscrits systématiquement :

- les demandeurs et les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ;
- les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales ;
- les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Ainsi, à partir du 1er janvier 2025, les effectifs des demandeurs d'emploi incluent les bénéficiaires du RSA orientés en parcours professionnel ou socioprofessionnel, les jeunes en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et les personnes suivies par les Cap emploi.

L'effet sur les statistiques des catégories A, B ou C est immédiat et significatif, dès le 1^{er} janvier 2025. Les évolutions calculées entre 2024 et 2025 doivent être interprétées avec prudence.

Le suivi des statistiques est également affecté par :

- des changements dans les règles d'actualisation en octobre 2024, janvier 2025 et avril 2025, qui produisent un effet à la hausse du nombre d'inscrits en catégories A, B et C.
- le déploiement de l'évolution du formulaire d'actualisation depuis novembre 2024, qui conduit à sous-évaluer le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B ou C) au profit des demandeurs inscrits en catégorie A.
- l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail, qui entraîne une baisse du nombre de radiations des listes et donc joue en faveur d'une hausse du nombre de personnes en catégories A, B et C.

1. Les bénéficiaires du RSA nouvellement inscrits affecteront progressivement les statistiques de l'emploi des catégories A, B, C.

Le nombre de demandeurs d'emploi à la hausse

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C augmente fortement en un an entre décembre 2024 et décembre 2025. Exception faite de deux EPCI (CA de l'Ouest rhodanien et CC du Pays de l'Arbresle), les taux d'évolution sont supérieurs à +2,5 % et atteignent jusqu'à +13,2 % dans la CC de Miribel et du Plateau. La hausse est de +7,4 % dans la métropole de Lyon, où l'on compte 132 400 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. L'entrée en vigueur de la loi Plein emploi explique en partie l'ampleur de l'augmentation annuelle.

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) augmente également globalement. Les évolutions sont toutefois assez contrastées. Trois EPCI (CA de l'Ouest rhodanien, CC Saône Beaujolais, CC du Pays de l'Arbresle) présentent des évolutions faibles voire négatives (-1,3 %, +0,8 %, +0,3 %), tandis que le taux d'évolution annuelle de cinq EPCI dépasse 10 % (CC de Miribel et du Plateau, des Monts du lyonnais, de la Dombes, de la Côtière à Montluel et des Vallons du Lyonnais). L'évolution est de +9,4 % dans la métropole de Lyon.

Au niveau national, des analyses permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits à France Travail en neutralisant les effets associés à l'inscription de nouveaux publics (en particulier les bénéficiaires du RSA et les jeunes). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ainsi recalculé augmente de 3,7 % en un an (contre +4,8 % en tenant compte de l'inscription des nouveaux publics). De la même façon, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 5,6 % en un an (contre +6,8 % en tenant compte de l'inscription des nouveaux publics). Il n'est pas possible de calculer l'effet de la loi Plein emploi à l'échelle locale. (Source : Les inscrits à France Travail au 4^e trimestre 2025, *Dares Indicateurs* n°4, janvier 2026).

Dans douze EPCI, les demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) représentent plus de la moitié des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et en recherche d'emploi (catégories A, B et C). En particulier, dans la CC d'Entre Bièvre et Rhône et dans la métropole de Lyon, ils sont près de 60 % (respectivement 59,8 % et 58,8 %).

Nombre de demandeurs d'emploi (DE) à fin décembre 2025 et évolution sur un an
Données brutes

	DE cat ABC	Évolution en un an	DE cat A	Évolution en un an	Part des cat A
MÉTROPOLE DE LYON	132 400	+7,4 %	77 820	+9,4 %	58,8 %
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	10 160	+5,9 %	5 180	+6,2 %	51,0 %
CA PORTE DE L'ISERE	9 460	+4,2 %	5 140	+4,9 %	54,3 %
CA VIENNE CONDRIEU	6 750	+5,2 %	3 730	+3,2 %	55,3 %
CC PLAINE DE L'AIN	5 760	+2,7 %	3 100	+5,4 %	53,8 %
CC D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE	5 250	+5,6 %	3 140	+2,8 %	59,8 %
CA DE L'OUEST RHODANIEN	3 300	-0,1 %	1 650	-1,3 %	50,0 %
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	2 930	+2,6 %	1 460	+0,8 %	49,8 %
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	2 830	+4,2 %	1 360	+2,1 %	48,1 %
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	2 250	+0,3 %	1 070	+0,3 %	47,6 %
CC DE LA DOMBES	2 230	+6,9 %	1 170	+12,9 %	52,5 %
CC EST LYONNAIS	2 220	+7,7 %	1 180	+8,3 %	53,2 %
CC VALLÉE DU GARON	1 880	+7,1 %	1 000	+5,3 %	53,2 %
CC DES MONTS DU LYONNAIS	1 850	+7,6 %	820	+13,1 %	44,3 %
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	1 710	+6,7 %	850	+11,5 %	49,7 %
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	1 670	+8,2 %	890	+12,3 %	53,3 %
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 630	+13,2 %	920	+13,2 %	56,4 %
CC PAYS DE L'OZON	1 590	+9,0 %	850	+9,0 %	53,5 %

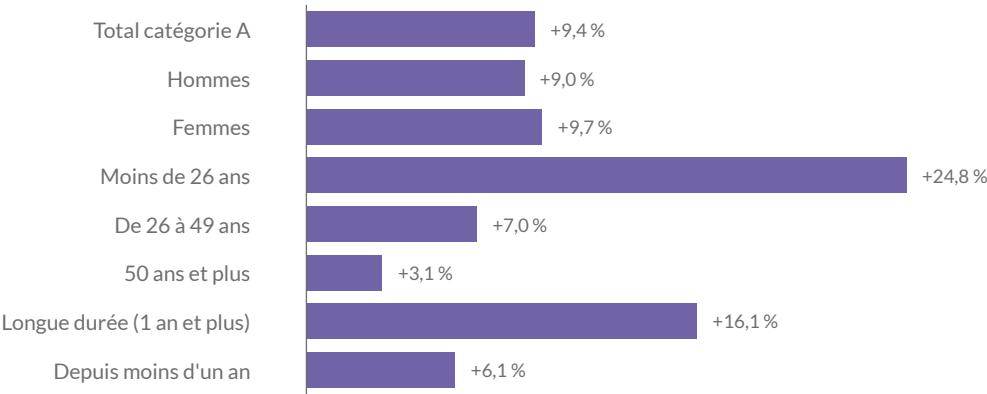
**Dans la métropole de Lyon,
le nombre de demandeurs
d'emploi sans activité continue
d'augmenter**

À fin décembre 2025, le nombre de deman-
deurs d'emploi de catégorie A augmente de
9,4 % en un an dans la métropole de Lyon,
incluant les effets de la loi Plein emploi pour
une part non négligeable. 77 820 personnes
sont ainsi sans aucune activité à fin décembre
2025, contre 71 160 un an auparavant.
Une très forte augmentation du nombre de
demandeurs d'emploi de moins de 26 ans est

observée : +24,5 % en un an. Cette hausse est
sans doute la conséquence de l'inscription à
France Travail des jeunes suivis par les Mis-
sions locales, en parcours d'emploi.
La hausse est également marquée s'agissant
des demandeurs d'emploi sans aucune activité
en recherche d'emploi depuis au moins un an :
+16,1 % en un an. Ils sont 27 000 dans cette
situation à fin décembre 2025 (ils étaient
23 200 à fin décembre 2024).
La hausse concerne à la fois les hommes et les
femmes dans des proportions proches : +9,0 %
et +9,7 %

**Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon,
selon le profil**

Décembre 2025 par rapport à décembre 2024. Données brutes





Le taux de chômage

Clés de lecture

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, en moyenne trimestrielle, données corrigées des variations saisonnières

Périmètres : zones d'emploi

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

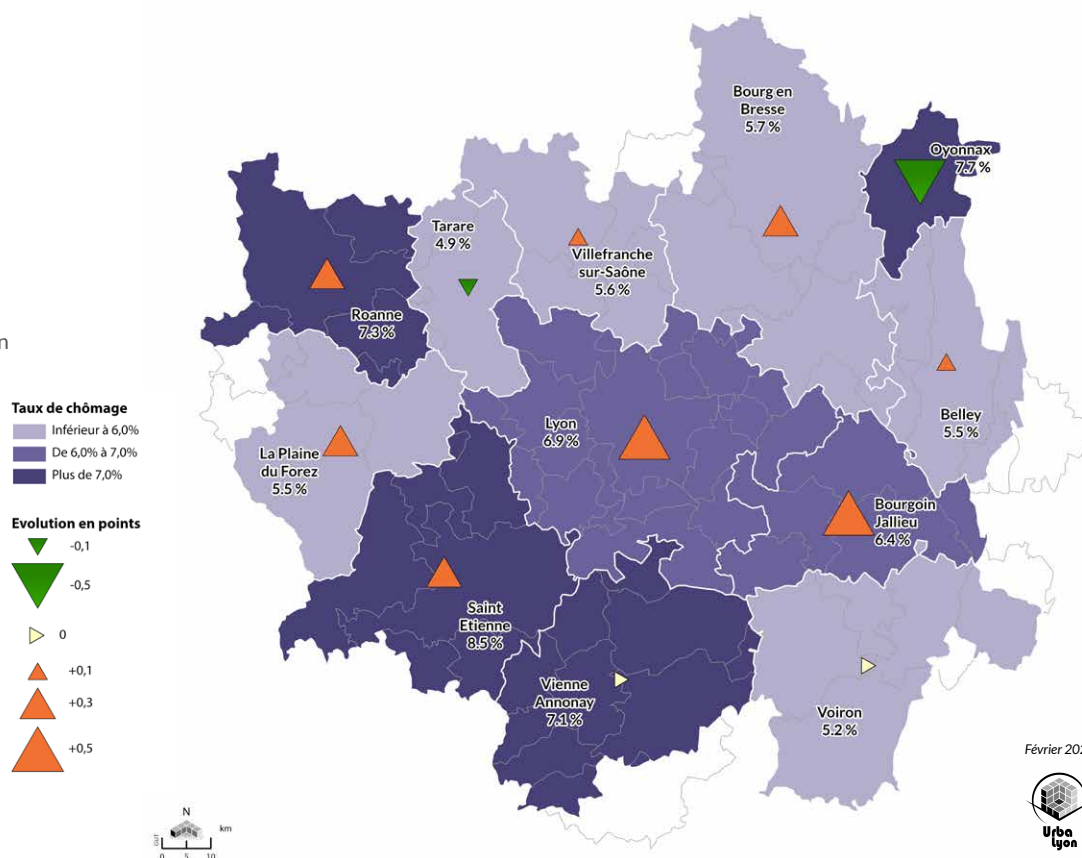
Le chômage, à la hausse

Au troisième trimestre 2025, les taux de chômage des zones d'emploi du carré métropolitain se situent entre 4,9 % et 8,5 %. La part des chômeurs dans la population active est en hausse par rapport au troisième trimestre 2024 dans toutes les zones d'emploi sauf dans celles d'Oyonnax et de Tarare. Elle est stable à Voiron et Vienne-Annonay. Une forte hausse est observée dans la zone d'emploi de Lyon et dans celle de Bourgoin-Jallieu (respectivement +0,5 et +0,4 point en un an) ; le taux de chômage dans ces zones d'emploi s'établit

à 6,9 % et 6,4 % au troisième trimestre 2025. Le taux de chômage le plus élevé concerne la zone d'emploi de Saint-Étienne, avec 8,5 % de la population active. Les zones d'emploi de Tarare (4,9 %), de Voiron (5,2 %), de Belley et de la Plaine du Forez (5,5 % chacune) continuent d'afficher les taux de chômage les moins élevés dans ce contexte de hausse.

Le taux de chômage de la métropole de Lyon est supérieur à celui du département du Rhône (4,7 %) et à celui de la région (6,6 %). Il s'établit à 7,8 % au troisième trimestre 2025, supérieur de 0,7 point à ce qu'il était un an plus tôt et de 0,3 point par rapport au trimestre précédent.

Taux de chômage par zone d'emploi au troisième trimestre 2025 et évolution en un an





Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

Source : CNAF – données consolidées

Périmètre : métropole de Lyon

870 foyers allocataires de plus en un an

En novembre 2025, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 41 380 dans la métropole de Lyon, ce qui correspond à 260 ménages allocataires de moins en un an (-0,6 %). Après plusieurs périodes de hausses consécutives, les effectifs d'allocataires du RSA enregistrent une légère baisse, signe d'une situation générale de l'emploi qui reste malgré tout plutôt favorable en 2025.

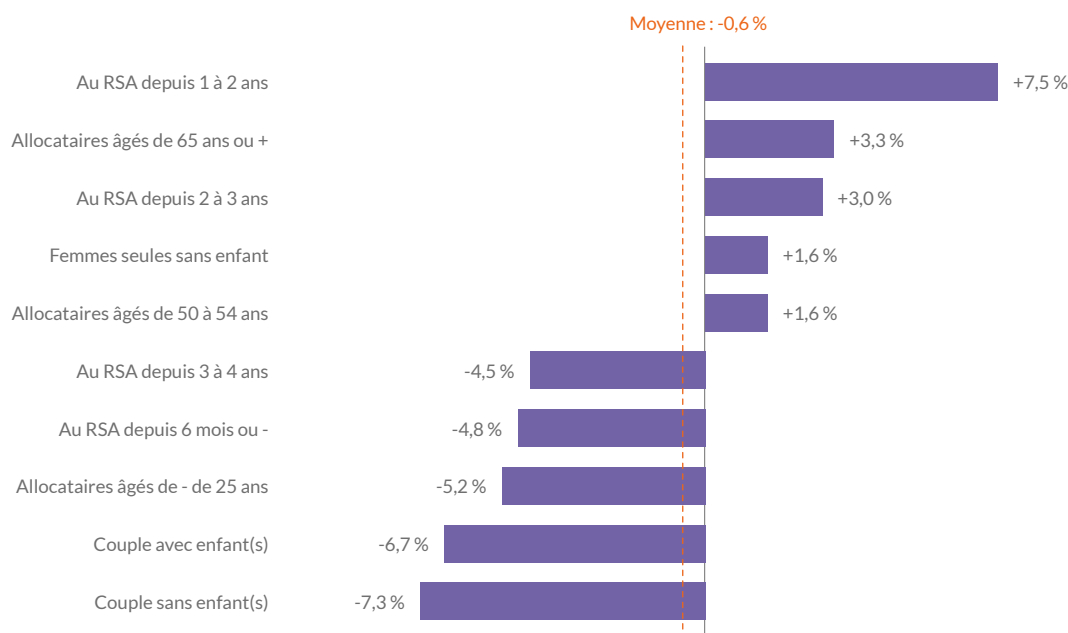
Les bénéficiaires du RSA depuis plus de 4 ans en recul

La situation à fin novembre 2025 montre une amélioration de la situation des allocataires du RSA les plus anciens dans le dispositif. Le nombre de ceux bénéficiant du RSA depuis plus de quatre ans atteint 22 720 en novembre 2025, soit 260 foyers de moins qu'un an auparavant (-1,1 %). La part des allocataires du RSA depuis plus de quatre ans diminue ainsi légèrement pour la première fois depuis plusieurs années et représente désormais 54,9 % du total des allocataires (en baisse de 0,3 point

en un an). Le nombre d'allocataires depuis 3 à 4 ans est également en baisse et de façon plus marquée (-4,5 %). Le nombre des allocataires depuis un an ou moins est en net recul de 4,2 %, signe d'entrées moins nombreuses au RSA et/ou de sorties plus fréquentes pendant la première année d'accompagnement. En revanche, les allocataires depuis un à trois ans sont en augmentation sensible avec 460 allocataires de plus en un an.

Parmi les types de familles allocataires, seuls les foyers composés de personnes (hommes ou femmes) seules sans enfant augmentent, avec une tendance plus marquée pour les femmes (+1,6 %) que pour les hommes (+0,9 %). Toutes les autres catégories de foyers sont en recul. Le nombre des couples avec enfants diminue par exemple de 6,7 % en un an (-310 foyers) et celui des femmes seules avec enfants, qui représentent 28 % des allocataires, baisse de 1 % (-120 foyers). L'analyse des évolutions par tranche d'âges montre une amélioration pour la majorité d'entre elles mais une dégradation pour les 25-29 ans (+0,8 % en un an), pour les 50-54 ans (+1,6 %) et les 65 ans ou plus (+3,3 %).

Profil des bénéficiaires du RSA (BRSA) concernés par les plus fortes variations (hausses ou baisses) entre novembre 2024 et novembre 2025



Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur.

Source : Insee.
Données brutes.

Périmètre :
départements
et circonscription
départementale
du Rhône

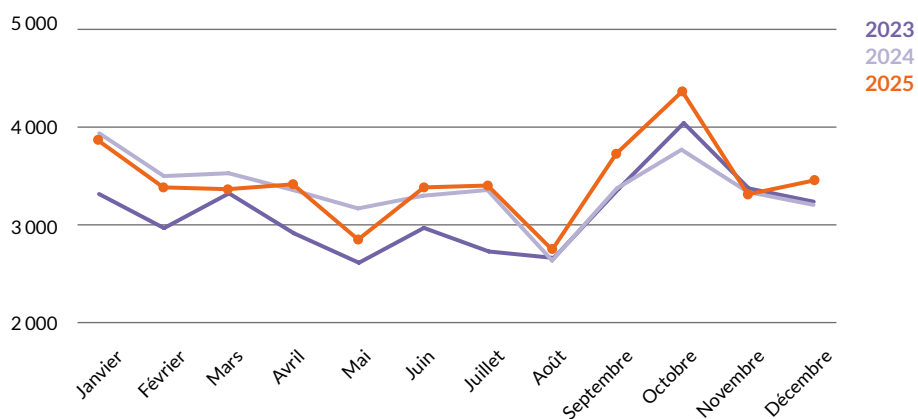
Nouvelle hausse des créations d'entreprise en 2025

Après une année de croissance en 2024, les créations d'entreprise poursuivent leur hausse en 2025. La hausse dans le Rhône est plus modeste qu'en France et qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Les différentes catégories d'entreprise sont en progression dans le Rhône : +2 % pour les sociétés, +1,2 % pour les micro-entreprises et +3,8 % pour les entreprises individuelles classiques, dont le nombre de créations recule à l'échelle nationale.

Sur les 41 040 nouvelles entreprises du département, 26 671 sont des micro-entreprises (soit 65 %).

Au niveau national, le nombre de créations augmente dans la plupart des secteurs, notamment le commerce (+11,1 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien (+8,5 %). Le secteur de la construction enregistre quant à lui une diminution (-3,8 %).

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



Nombre et évolution des créations d'entreprise

Cumul annuel

	Nombre de créations d'entreprise en 2025	Évolution par rapport à 2024
AIN	9 702	+5,6 %
ISÈRE	20 897	+4,5 %
RHÔNE	41 040	+1,6 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	134 755	+3,6 %
FRANCE	1 165 813	+4,9 %

Les procédures collectives

Clés de lecture

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Les **procédures collectives** comprennent également les sauvegardes.

Sources : Tribunal des affaires économiques de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètres : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

Le nombre de procédures en hausse

2 140 procédures collectives ont été ouvertes en 2025 au tribunal des activités économiques de Lyon, y compris les résolutions de plan. Ce nombre est à nouveau en hausse par rapport à l'année précédente : +8 % par rapport à 2024, soit 164 procédures en plus. L'augmentation est sensiblement la même au tribunal de Vienne (+7%) mais nettement plus forte au tribunal de Villefranche-Tarare (+21%). 80 % des procédures sont des liquidations judiciaires et 16 % des redressements judiciaires.

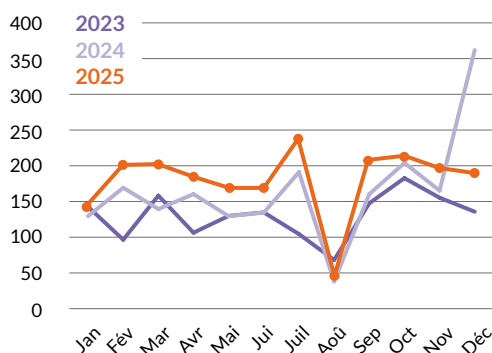
À Lyon, les secteurs d'activité les plus concernés par les procédures sont la construction et le commerce, suivis par l'hôtellerie-restauration et les activités scientifiques et techniques. Les plus fortes augmentations entre 2024 et 2025 ont touché la construction, l'hébergement-restauration et les activités immo-

bilières, alors que le nombre de procédures concernant le commerce est en recul.

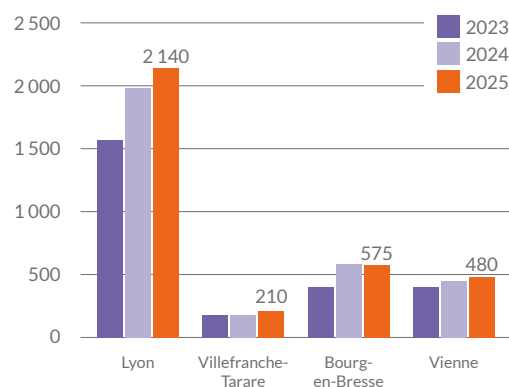
Les entreprises touchées par les procédures collectives sont principalement de petite taille : 73 % d'entre elles sont sans salarié et 21 % ont entre 1 et 10 salariés. Au total, les procédures collectives ont concerné 6 300 salariés à Lyon en 2025, un chiffre en légère baisse par rapport à 2024 (-1,2 %, malgré la hausse du nombre de procédures).

Les procédures de règlement amiable des difficultés des entreprises (conciliations et mandats ad hoc) sont également en progression. Au tribunal de Lyon, près de 500 procédures amiables ont été ouvertes en 2025, soit une hausse de 20 % par rapport à 2024. Ces procédures permettent de traiter les difficultés en amont et à titre préventif, sans que l'entreprise ne soit en cessation de paiement. Elles aboutissent à un sauvetage de l'entreprise dans la majorité des cas.

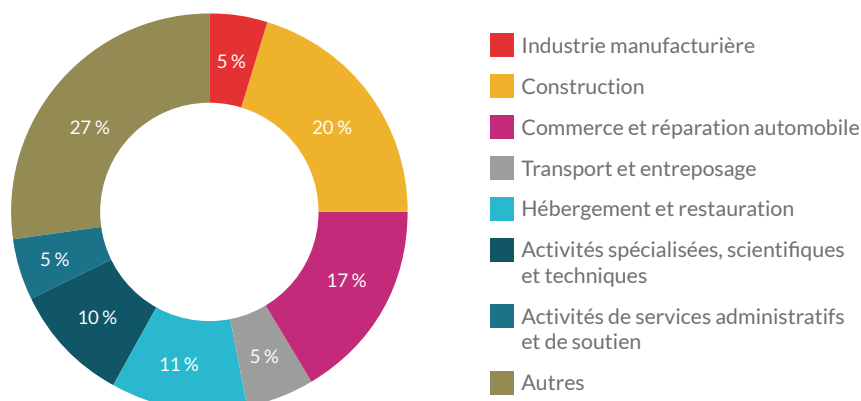
Nombre de procédures collectives au Tribunal des activités économiques de Lyon



Nombre de procédures collectives par tribunal



Répartition des procédures par secteur au Tribunal des activités économiques de Lyon





L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

La demande placée comprend toutes les transactions ayant abouti au cours de la période, qu'il s'agisse de locations ou de ventes, de biens anciens ou neufs.

Source : Cecim ; Jones Lang Lasalle

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère.

Un bilan contrasté

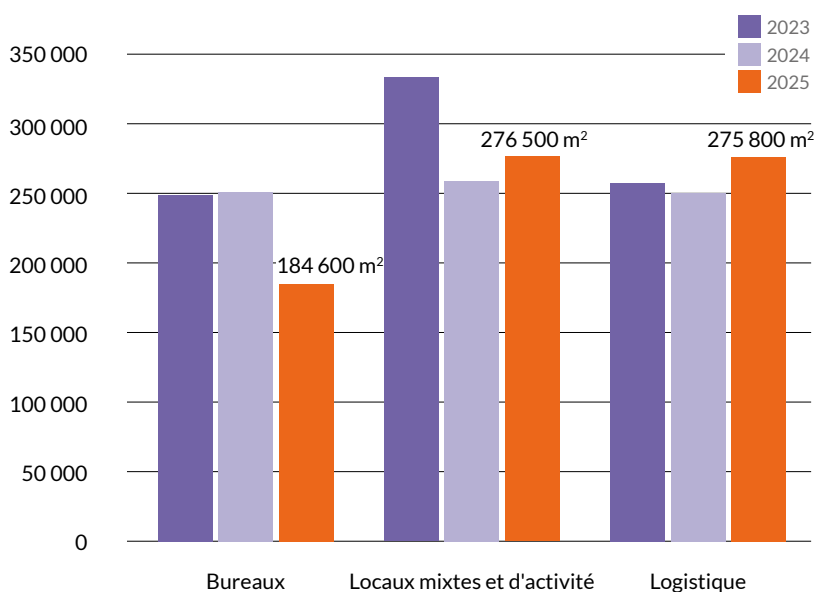
Les marchés de l'immobilier d'entreprise de la région lyonnaise ont enregistré des résultats divergents en 2025, plus favorables pour les locaux d'activité et la logistique que pour les bureaux.

Avec 184 600 m² placés et 450 transactions, le marché des bureaux enregistre un important recul par rapport à 2024 : -26 % pour les surfaces et -16 % pour le nombre de transactions. Il s'agit d'un niveau historiquement bas. Le taux de vacance progresse à nouveau et représente 7,7 % du parc, alors que l'offre immédiatement disponible atteint 601 200 m² (+18 % sur un an), alimentée par les libérations de bureaux de seconde main. L'atonie du marché se ressent sur l'ensemble du territoire et pour tous les segments, des petites entreprises aux grands groupes, et témoigne de l'attentisme et de la prudence des acteurs.

Avec 276 500 m² échangés en 2025, le marché des locaux d'activité enregistre une hausse des surfaces placées (+7 % par rapport à 2024) alors que le nombre de transactions est parfaitement stable (320 signatures en 2024 comme en 2025). Ce résultat encourageant reste cependant en retrait par rapport à la moyenne décennale et par rapport à 2023. La surface moyenne par transaction est en hausse, avec notamment dix signatures pour des locaux de plus de 4 000 m². Deux tiers des surfaces placées se situent dans la métropole de Lyon, en particulier dans sa couronne Est, et un tiers hors métropole (principalement Nord-Isère, Est lyonnais, nord de Lyon). Les trois quarts des surfaces sont des locaux de seconde main.

Le marché de l'immobilier logistique progresse en surface (+10 %, 275 800 m²), malgré l'absence de transaction XXL comme en 2024. Le Nord-Isère accueille 8 des 14 transactions enregistrées au cours de l'année et 40 % des surfaces.

Demande placée par marché (en m²)





Actualités des entreprises

Clés de lecture

Champ : Sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de novembre 2025 à février 2026

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Dans la métropole de Lyon

ADOCIA Thérapies du diabète et de l'obésité Lyon	La société réalise une levée de fonds de 10 M€ pour poursuivre le développement de ses plateformes technologiques.
BENTA Laboratoire pharmaceutique Saint-Genis-Laval	L'entreprise investit 5 M€ dans une nouvelle unité de production de flacons, avec pour principal client le laboratoire vétérinaire lyonnais Melchior.
BOSCH Équipement automobile Vénissieux	Le groupe allemand envisage la fermeture du bureau d'études, qui emploie 40 personnes.
DECATHLON Commerce d'articles de sport Bron	Le Decathlon Village de Bron se transforme pendant quatre ans : déconstruction du bâtiment actuel, édification de deux bâtiments à étages, parc végétalisé...
JST TRANSFORMATEURS Transformateurs Lyon	L'entreprise engage 5 à 7 M€ pour accroître la production et répondre à la demande, avec la création d'une troisième ligne de production.
POLYTECHNYL Polyamide Saint-Fons	La filiale du Belge Domo Chemicals est placée en redressement judiciaire ; le site de Saint-Fons Belle-Etoile emploie 450 personnes.
SOPRA STERIA Services numériques Limonest	L'entreprise et ses 700 salariés vont quitter Limonest pour rejoindre la Part-Dieu dans l'immeuble EvasYon, sur 5 200 m².
VALNEVA Vaccins préventifs Lyon	L'entreprise annonce la fermeture de son site de Nantes, le regroupement de ses activités françaises à Lyon et la R&D à Vienne (Autriche).

Dans l'Ain

MARTEL GROUPE BTP Saint-Vulbas	Le groupe basé à Saint-Laurent-de-Mure a installé deux de ses filiales, SEEM et Dargaud TP, sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain.
DUQUEINE Composites Massieux	Le groupe ouvre un centre d'excellence dédié à l'innovation et projette l'extension de son site de Civrieux.

Dans le Rhône

MAISON MGA Instrumentation scientifique Civrieux-d'Azergues	L'entreprise acquiert la start-up parisienne Myriade en imagerie optique et nano-bioanalyse et crée un établissement secondaire à Paris.
PROSOL Distribution alimentaire Chaponnay	La maison-mère de l'enseigne Grand Frais est cédée au fonds d'investissement américain Apollo et devrait reprendre une trentaine de magasins Gifi en France.
SIPPEX-MEDIPPEX Poches médicales Courzieu	Après une procédure de sauvegarde en 2023, le Grenoblois Medippex et son site de production rhodanien sont en redressement judiciaire.
SPEED FRANCE Extrusion de polymères Arnas	Le spécialiste des fils synthétiques déménagera dans un nouveau bâtiment de 11 600 m² à Rillieux-la-Pape.

Dans le Nord-Isère

AOSTE Charcuterie industrielle Aoste	Le groupe investit plusieurs millions d'euros pour améliorer son réseau de froid et réduire ses émissions de CO ₂ , avec le soutien de France 2030.
DHL SUPPLY CHAIN Logistique Saint-Georges-d'Espéranche	Le groupe a transféré son site de Loire-sur-Rhône vers la ZA Lafayette ; il est dédié au stockage de boissons pour la grande distribution.
LOGICOR Immobilier logistique Vaulx-Milieu	Le gestionnaire loue un entrepôt de 22 500 m² à Auchan Retail Logistique pour le stockage de produits agroalimentaires.
LYSEO FATTON Commissionnaire de transport Saint-Quentin-Fallavier	Le groupe fusionne avec le Parisien Ovrsea/Foresea Technologies pour intégrer le top 10 des acteurs français de la logistique.
VALEO Équipements automobiles Saint-Quentin-Fallavier	L'équipementier a vendu son site de 9 hectares au promoteur immobilier Prologis ; le plan de sauvegarde de l'emploi court jusqu'en mars 2028.

la Banque de France,
la CAF du Rhône,
la CCI Auvergne-Rhône-Alpes,
la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne,
la DDETS du Rhône,
le Cecim,
France Travail,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
ONLYLYON Invest,
le Tribunal des activités économiques de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directrice de publication : **Natalia Barbarino**
Référente : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme